



RAVT – Résistance au vent; toitures - 2024

Objectif général :	Cette formation a pour objectif de permettre aux participants de comprendre et mettre en application les règles applicables à la conception et l'installation de couvertures en vue d'en assurer la résistance au vent.
Objectifs spécifiques :	À la fin de la formation, les participants seront en mesure de : <ol style="list-style-type: none">1. Comprendre exigences applicables<ul style="list-style-type: none">○ Code de construction du Québec○ Norme CSA A123.21¹○ Factory Mutual et autres2. Calculer les charges de vent qui s'appliquent sur une couverture3. Choisir, spécifier et/ou réaliser un assemblage de toiture qui puisse résister aux charges de vent applicables
Clientèle visée :	<ul style="list-style-type: none">• Chargés de projets, estimateurs et contremaîtres des entrepreneurs généraux et des entrepreneurs couvreurs;• Responsables des bureaux de contrôle;• Bureaux d'architectes et rédacteurs de devis.
Contenu :	<ol style="list-style-type: none">1. Mot de bienvenue, introduction et mise en contexte2. Rôles et responsabilités3. Norme CSA A123.214. Calcul des charges de vent5. Trouver un assemblage6. Spécifier un assemblage7. Autres considérations8. Effets des changements climatiques et évolution des exigences9. Période de questions
Méthodologie :	Exposé, diaporama, exercices.
Évaluation :	Aucune
Durée :	3,5 heures

¹ Méthode d'essai normalisé de la résistance dynamique à l'arrachement sous l'action du vent des systèmes de couvertures à membrane